



Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

OFFRE D'EMPLOI

202606-34 MANŒUVRE ET PRÉPOSÉ À L'ÉCOCENTRE POSTE TEMPORAIRE

Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, une municipalité qui vous bercera par la douceur de ses lacs et le dynamisme des projets à réaliser, est présentement à la recherche d'un manœuvre et préposé à l'Écocentre pour la saison estivale.

Relevant du directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement, le titulaire renseigne et dirige les usagers de l'Écocentre en application de la réglementation du service et exécute un travail manuel d'entretien général des infrastructures municipales ou tous autres travaux.

Description de tâches :

Manœuvre

- Effectue la coupe de gazon et autres travaux de nettoyage et d'entretien dans les parcs et propriétés de l'Employeur.
- Agit à titre de signaleur lors de travaux.
- Exécute divers travaux manuels reliés à l'entretien général des infrastructures municipales et autres travaux.
- Peut être appelé à conduire des véhicules légers avec ou sans équipements.
- Effectue des travaux de déneigement manuel, d'asphaltage, d'installation de signalisation, d'émondage et déchiquetage de branches.
- Maintient en bon état de propreté les bâtiments municipaux.
- Effectue toutes autres tâches connexes que peut lui confier son supérieur.

Préposé à l'Écocentre

- Reçoit et renseigne les usagers au sujet des matières acceptées et les oriente sur le site.
- Accepte ou refuse l'accès au site, en fonction de la nature des rebuts, de leur origine, de leur volume, etc.
- Tient à jour le registre des fréquentations de l'Écocentre. Produit sur une base régulière un rapport sur l'utilisation de l'Écocentre.
- Contrôle l'état de remplissage des conteneurs, s'assure de la disposition et de la livraison des conteneurs de remplacement.
- Procède à la récupération des résidus domestiques dangereux (RDD), identifie, manipule et entrepose les RDD en fonction de leur catégorie.
- Perçoit les argents reçus et produit un reçu pour chaque encaissement.
- Effectue toutes autres tâches connexes que peut lui confier son supérieur.

Note : Les tâches mentionnées reflètent les principaux éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les tâches inhérentes.

Qualifications et exigences :

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES).
- Détenir un permis de conduire valable classe 5 valide au Québec.
- Détenir un certificat en arboriculture (ARBO) est un atout.
- Détenir un certificat Classification, entreposage et manipulation des matières dangereuse est un atout.
- Avoir de l'expérience dans la gestion de matières résiduelles est un atout.
- Avoir une bonne santé et une bonne forme physique, être apte à travailler de longues heures à l'extérieur.
- Capacité de travailler seul ou en équipe, avoir de l'entregent, être ponctuel, autonome et fiable.
- Expérience minimale d'un (1) an.
- Être habile dans le travail manuel.

Heures de travail :

38 heures par semaine, du mardi au vendredi de 7 h à 16 h et samedi de 9 h à 16 h

Statut d'emploi :

Temporaire – Début juillet à ± fin octobre ou selon les besoins du service et n'excédant pas 170 jours de travail

Conditions de travail :

Selon l'échelon salarial et la classification à la convention collective actuellement en vigueur, entre 20,50 \$ et 24,24 \$ (salaire 2024, négociation de la convention collective en cours), le tout en référence à l'article 5.05 portant sur les employés ayant un statut temporaire et à l'article 5.02 portant sur les employés en probation

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae
au plus tard le 5 juillet 2026
à l'adresse suivante : rh@lacmasson.com

La Ville remercie tous les candidats qui auront signifié leur intérêt pour ce poste, cependant seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées. La forme masculine est employée uniquement dans le but d'alléger le texte de cette offre d'emploi.